



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Histoire – Histoire de l'art

Université de Liège (ULiège)

Howard DAVIES
Francis PROST

26.06.2018

Table des matières

Université de Liège : Histoire - Histoire de l'art	3
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	7
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	8
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité	13
Conclusion générale.....	16
Droit de réponse de l'établissement	17

Université de Liège : Histoire - Histoire de l'art

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation de suivi du cursus « Histoire – Histoire de l'art ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, MM. Howard DAVIES et Francis PROST, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 23 février 2018 à l'Université de Liège. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit les programmes d'Histoire et d'Histoire de l'art, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiant·e·s qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Howard DAVIES, expert de l'éducation et en gestion de la qualité
- Francis PROST, expert pair

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'Université de Liège et des programmes Histoire, Histoire de l'art, Archéologie et Musicologie

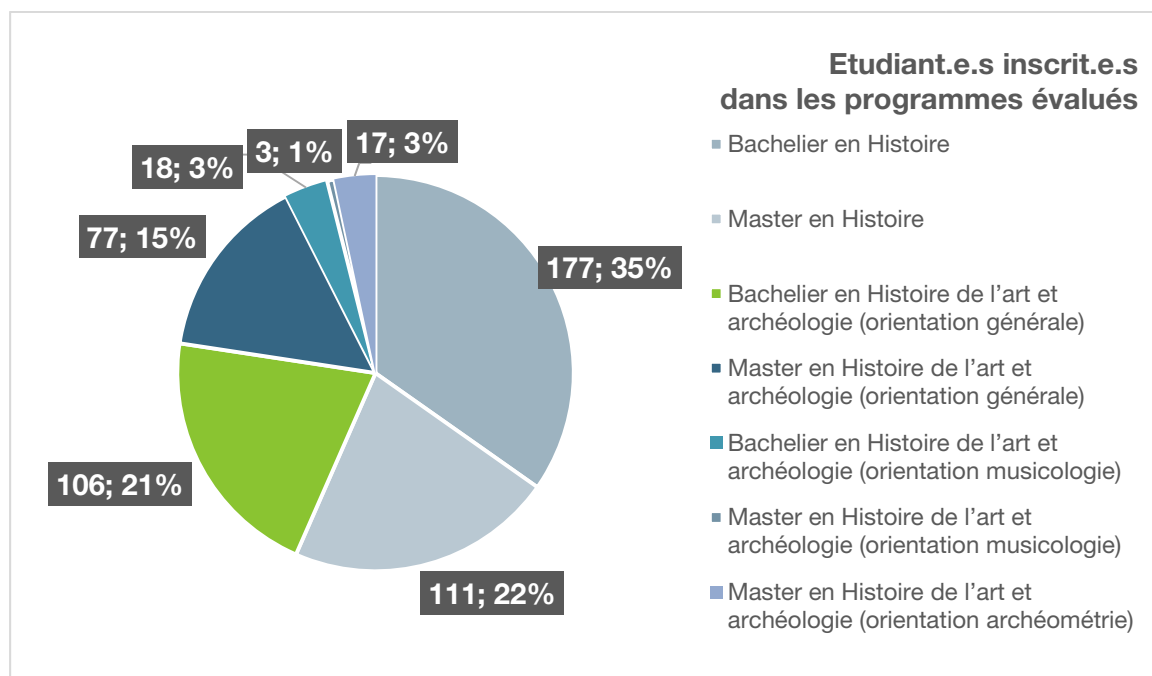
L'Université de Liège (ULiège), créée en 1817, dépend en tant qu'institution publique du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et fait partie du Pôle académique Liège-Luxembourg. L'ULiège est une université publique complète qui compte plus de 20.000 étudiant-e-s et se déploie sur quatre campus auxquels s'ajoutent deux sites internationaux. Elle compte onze facultés (Philosophie et Lettres, Droit et Science politique, Sciences, Médecine, Sciences appliquées, Médecine vétérinaire, Psychologie et Sciences de l'Éducation, Gembloux Agro-Bio-Tech, Architecture, Sciences sociales HEC-École de Gestion). Elle offre 38 formations de bachelier et 250 formations de masters, des masters complémentaires, des formations de troisième cycle, des formations à l'enseignement ainsi que des formations continues.

La faculté de philosophie et lettres – dont les programmes évalués relèvent – propose 11 programmes de bachelier et 29 programmes de master (60 et 120 ECTS), tous organisés à Liège.

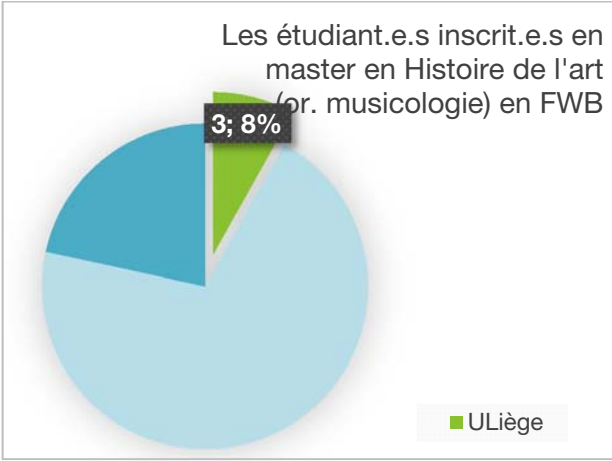
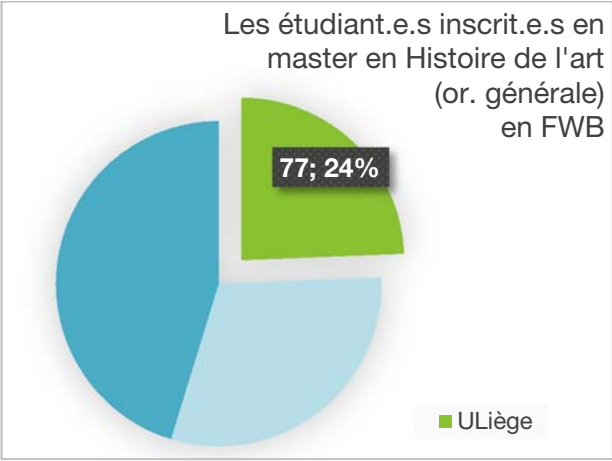
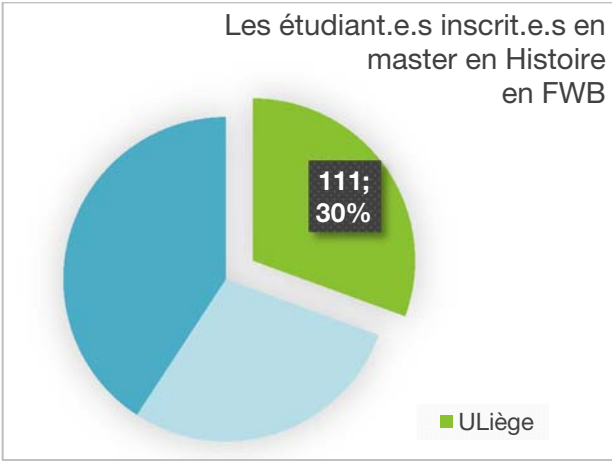
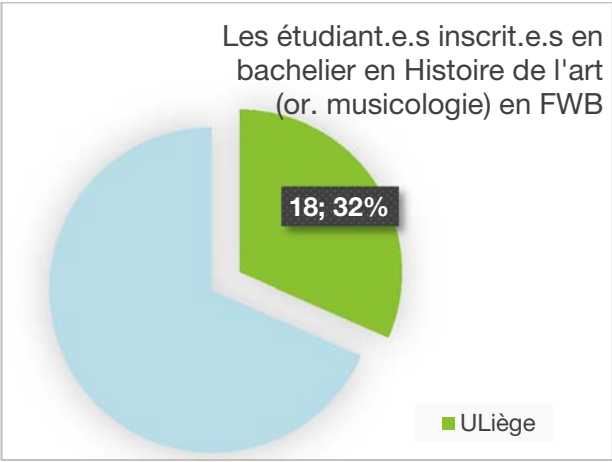
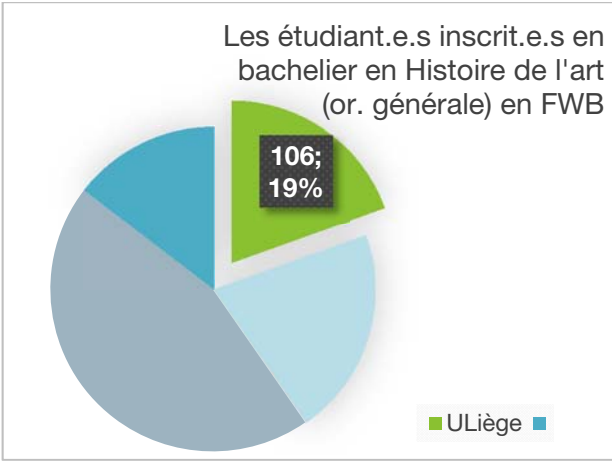
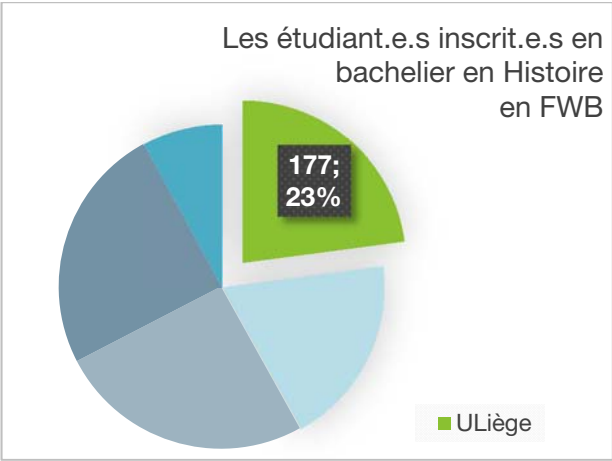
La présente évaluation a porté sur le bachelier et le master en Histoire ; le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation générale) ; le bachelier et le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation musicologie) ainsi que sur le master en Histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie). Notons que l'Université de Liège est la seule université de la Fédération Wallonie-Bruxelles à organiser ce dernier master.

En 2013-2014, les programmes faisant l'objet du présent rapport réunissaient 509 étudiant-e-s, soit près de 2,5% de la population étudiante de l'ULiège (20.452)².

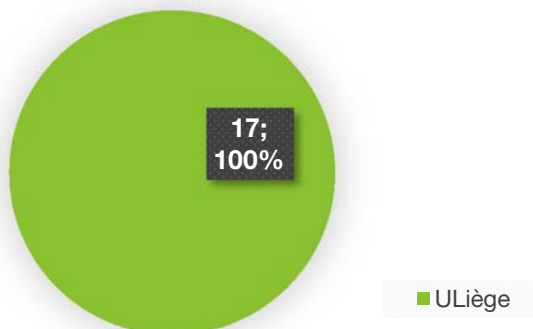
En 2013-2014, les étudiant-e-s se répartissaient comme suit :



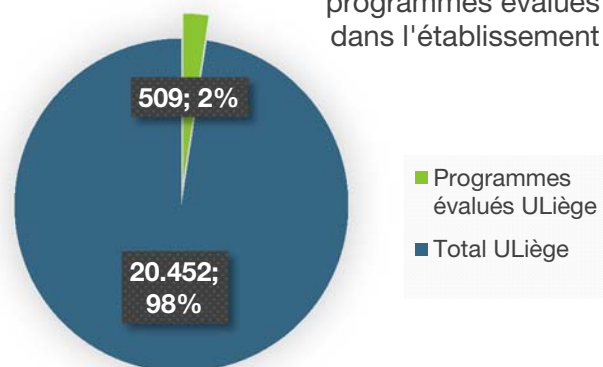
² Source : CRef, annuaire statistique 2014 (année académique 2013-2014), disponible sur <http://www.cref.be/annuaire/2014> (consulté le 2 mai 2018). Les données statistiques employées sont les données les plus récentes disponibles à l'heure de rédiger le présent rapport.



Les étudiant.e.s inscrit.e.s en
master en Histoire de l'art
(or. archéométrie) en FWB



Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans
programmes évalués
dans l'établissement



Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

En 2012-2013, lors de la première évaluation AEQES, les filières Histoire (H) et Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie (HAAM) de l'ULiège dispensaient des programmes érigés sur un ensemble de principes clairement articulés : cohérence linéaire ; progression des enseignements d'année d'études en année d'études ; participation des étudiant·e·s à un cours intégrateur et unique.

Ces principes ont été ensuite sérieusement remis en question par le décret dit « Paysage »³, si bien que les enseignant·e·s ont dû faire face à un défi pédagogique, celui de préserver une cohérence intellectuelle tout en encourageant une autonomie étudiante accrue, dans un espace modulaire conçu spécialement pour permettre des parcours individuels, déphasés et donc multiples. Le fait que le suivi des étudiant·e·s est devenu à la fois plus complexe et « chronophage » a été ressenti par le corps professoral comme une rupture culturelle radicale. Au niveau des masters, le changement de logique s'est avéré particulièrement difficile puisqu'il fallait pouvoir également accueillir des étudiant·e·s parfois issu·e·s d'autres universités et, dans certains cas, avec des bacheliers « incomplets » (c'est-à-dire n'ayant pas encore acquis les 180 ECTS inscrits au programme).

Au cours des cinq dernières années, d'autres facteurs ont déstabilisé l'environnement des filières évaluées : diminution des effectifs enseignants (principe du remplacement de trois enseignants admis à la retraite par deux nouveaux collègues) ; conversion des unités d'enseignement en blocs de 5 ECTS ou de multiples de 5 ECTS, sans que ces changements aient systématiquement été suivis d'une révision de la charge de travail associée à chaque UE, ce qui a entraîné de sérieux déséquilibres dans les charges de travail des étudiants·e·s ; chevauchements d'horaires dus à l'insuffisance des locaux disponibles pour les enseignements et rendant problématique l'organisation des mineures.

De plus, des incertitudes soulevées par des réformes en cours planent aujourd'hui encore sur les filières : réforme de la formation initiale des enseignant·e·s en FWB ; la réforme annoncée de la formation initiale des enseignant·e·s et son possible prolongement au sein de l'ULiège risquent de remettre en cause les formations disciplinaires ; élaboration par l'université d'un plan stratégique avec horizon en 2021.

Les équipes enseignantes des filières évaluées font face à ce contexte difficile avec un mélange de désarroi, d'ouverture et d'engagement professionnel. Les experts encouragent les équipes à poursuivre le travail engagé dans l'esprit de renouveau et d'innovation qu'ils ont pu constater au cours de la visite de suivi.

³ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

À l'issue de l'évaluation initiale, les filières H et HAAM ont élaboré des plans d'action distincts. Les plans ont deux éléments en commun qu'il convient de situer sous les deux axes suivants :

- **Axe 1 H et HAAM : Lutte contre l'échec et la procrastination (notamment en H M2) ; évaluation et remédiation**
- **Axe 2 H et HAAM : Apprentissage des langues vivantes et, particulièrement en H, renforcement de la maîtrise passive**

Cinq axes supplémentaires ont été identifiés, comme suit :

- **Axe 3 H : Révision du programme de master dans une perspective plus professionnalisante**
- **Axe 4 H : Information et communication**
- **Axe 5 HAAM : Lisibilité des programmes et identité disciplinaire**
- **Axe 6 HAAM : Stages**
- **Axe 7 HAAM : Collaborations interuniversitaires, inter-facultaires et formations professionnalisantes**

Axe 1 H et HAAM : Lutte contre l'échec et la procrastination ; évaluation et remédiation

Le constat que dressait le rapport d'évaluation externe de l'AEQES en 2013 et celui dressé par les filières convergent : le taux d'échec des étudiant·e·s, tout spécialement de bloc 1, reste un problème majeur. Même si le décret Paysage a dilué la notion même d'échec et a favorisé des stratégies d'évitement ou de report de certains cours, les taux de réussite (à 45 ECTS et à 60 ECTS) ont significativement diminué à l'échelle facultaire. Le phénomène est un peu moins marqué en HAAM. À ce stade, si les raisons exactes de cette situation échappent encore aux acteurs des deux filières, certaines explications sont néanmoins pointées. La première est la réduction du personnel scientifique. En H, le nombre d'assistant·e·s temporaires au cadre a été fixé à 2,5 ETP en octobre 2017, pour encadrer quelque 280 étudiant·e·s. Le nombre d'ETP académiques s'établit à 7,1 et le nombre d'ETP scientifiques définitifs à 3, dont 2 ne peuvent assurer plus de 120h/an. En HAAM, un seul assistant temporaire (1 ETP) au cadre a été maintenu dans ses fonctions à compter d'octobre 2017. Le nombre d'ETP académiques s'établit à 8,1 et le nombre d'ETP scientifiques définitifs à 5 dont 4 ne peuvent assurer plus de 120h/an. Les experts ne peuvent que déplorer ces restrictions qui réduisent la capacité d'encadrement des étudiant·e·s et d'innovation pédagogique.

Ces raisons ne peuvent cependant expliquer mécaniquement les taux d'échec et les deux filières en sont bien conscientes. Elles ont eu soin de mettre en place plusieurs mesures pour lutter contre le phénomène. En HAAM, la définition des acquis d'apprentissage a été l'occasion de réviser les attendus des cours, de mieux calibrer les exigences et de les adapter à l'environnement pédagogique disponible : la mise en place des UE à 5 crédits ECTS pour tout cours inscrit au programme a généré, certes, des déséquilibres dans la charge de travail et a conduit à l'obligation d'une révision complète des contenus, mais elle a eu pour effet positif un reformatage nécessaire et une simplification. En H, la création du cours collégial et intégrateur d'Introduction pratique à la recherche en Histoire (IPRH) a constitué, aux yeux des enseignant·e·s comme des étudiant·e·s, une mesure importante, permettant notamment de mieux définir les objectifs de la filière et de lisser le passage des étudiant·e·s de

l'enseignement obligatoire à l'enseignement supérieur. Il s'agit là sans doute d'un acquis décisif. Par ailleurs, les heures de monitorat qui ont été affectées à deux des cours de Bloc 1 exigeant des étudiant-e-s des travaux écrits réguliers (IPRH et Explications d'auteurs latins) constituent une bonne initiative dont il faudra là aussi évaluer l'impact avec précision.

Si toutes ces mesures sont naturellement positives et témoignent d'une bonne capacité de réaction de la part des deux filières, leur efficacité n'a pour le moment pas encore pu être évaluée (les premiers résultats sont attendus en octobre 2018). Cette impression de « sur-place » en matière de lutte contre l'échec est d'autant plus problématique que les deux filières ne semblent pas être en mesure de distinguer taux d'échec et taux d'abandon, et ne parviennent donc pas à cibler de manière plus aiguë les étudiant-e-s qui, soutenus par un dispositif spécifique, parviendraient à réussir. La réflexion sur ces problèmes doit se poursuivre activement et l'évaluation des mesures prises devrait permettre rapidement de connaître leur efficacité ou leur inutilité.

Le rapport d'évaluation externe AEQES (2013) avait souligné en outre, pour les masters des deux filières, plusieurs problèmes persistants. Là aussi, des mesures ont été prises, mais leur impact est encore mal mesuré. En H, le rapport avait soulevé le problème des étudiant-e-s qui reprenaient une année d'étude pour rédiger leur mémoire, dit « travail de fin d'études » (TFE). Cette tendance à la procrastination dans la réalisation du TFE, bien identifiée, a fait l'objet elle aussi de mesures dès 2014 : en H, un tutorat organisé depuis 2014-2015 sous la forme d'un cours Heuristique appliquée (5 ECTS) a connu, dès 2017-2018, une évolution significative en devenant un Séminaire de méthodologie préparatoire au TFE, qui accompagne de près chaque étudiant-e dans les premières étapes de son mémoire. Pour le moment, aucun recul ne permet d'évaluer la pertinence du dispositif mis en place. En HAAM, les experts constatent que les effectifs d'étudiant-e-s inscrit-e-s dans l'une des trois orientations du programme de master (orientation générale, orientation musicologie et orientation archéométrie) ont globalement diminué entre 2011 et 2016. Cette diminution est particulièrement préoccupante en archéométrie où les effectifs étudiants sont relativement faibles.

Il y a urgence et la « machine » pédagogique comme administrative paraît lente à se mettre en marche.

Axe 2 H et HAAM : Apprentissage des langues vivantes et, particulièrement en H, renforcement de la maîtrise passive

La maîtrise des langues vivantes par les étudiant-e-s des deux filières avait été pointée par le rapport d'évaluation externe de l'AEQES en 2013 et les filières évaluées en ont toutes deux fait un axe important de leur plan d'action. La maîtrise passive de langues modernes, anglais avant tout, allemand si possible, constitue un acquis d'apprentissage nécessaire du bachelier, à la fois pour l'accès à la littérature scientifique des domaines et pour la consultation directe de certaines sources en langues étrangères.

A l'occasion de la révision des programmes, les deux filières ont essayé d'améliorer la situation, d'autant plus complexe qu'il existe des difficultés d'organisation pratiques liées au passage à 5 crédits ECTS pour toutes les UE. Pour autant, les deux filières n'ont surtout envisagé qu'un renforcement des actions initiées : poursuite de l'information des étudiant-e-s sur l'offre en matière de langues, sur les enjeux disciplinaires que cet apprentissage implique ; favoriser des lectures en langue étrangère et inviter des collègues étranger-e-s, renforcer le réseau international par les séminaires.

Ces mesures ont sans doute une valeur, mais elles paraissent insuffisantes face aux enjeux, d'autant plus que l'enseignement des langues est lui-même fragilisé dans la refonte des programmes de bachelier : par exemple, en HAAM, le cours de « Traduction et explication de

textes historiques : anglais I » a, à ce jour, été supprimé dans la perspective d'un remplacement. Les étudiant·e·s sont donc toujours contraint·e·s de suivre le cours d'Anglais académique offert par l'institut des langues vivantes (ISLV), mal adapté aux besoins et soumis à un coût. Les experts encouragent les deux filières à continuer leur réflexion sur les outils linguistiques et à les renforcer. Une meilleure publicité du programme Erasmus pourrait fournir déjà quelques clefs. Par exemple, parmi les inscrit·e·s en master H, seuls 9% ont fait l'expérience de la mobilité Erasmus en 2015-2016. Quelques très rares étudiant·e·s partent en bloc 3. Si ces données soutiennent la comparaison avec les autres filières du secteur des Sciences humaines et sociales de l'université, on voit cependant que le programme Erasmus n'est guère utilisé pour la formation en langues des étudiant·e·s. Par ailleurs, il n'existe que peu de partenariats permettant aux étudiant·e·s d'effectuer un séjour de type Erasmus dans une institution anglophone.

Axe 3 H : Révision du programme de master dans une perspective plus professionnalisante

Le souci de clarifier les perspectives professionnelles sur lesquelles débouchent le programme en H – et en particulier les masters – semble animer, depuis l'évaluation initiale, tous les acteurs de la filière. Les experts ont constaté une réelle volonté d'augmenter la visibilité des débouchés, les opportunités de métiers, en particulier par l'augmentation des stages en milieux professionnels. Cette volonté de mettre les étudiant·e·s au contact des réalités du marché de l'emploi est positive, même si les enseignant·e·s se heurtent souvent à la difficulté d'intégrer ces stages dans les plannings de cours. Les experts relaient le regret des enseignant·e·s et du personnel administratif de ne pas disposer d'un logisticien dédié à l'organisation des stages et à leur gestion. Il n'est que de se tourner vers la filière HAAM pour mesurer les difficultés : les experts ont entendu les problèmes lourds de compatibilité de calendriers entre stages et programmes, notamment en archéologie. Mais les experts saluent les efforts effectués par la filière H pour donner un horizon professionnalisant à ses programmes.

Un effort tout particulier a été effectué pour la didactique de l'histoire : à compter de 2018, un cours intitulé Histoire et éducation : enjeux et méthodes actuels (45h, 5 ECTS) sera offert à chaque étudiant de bloc 3 pour bien clarifier les objectifs du master à finalité didactique. Et depuis 2017, un séminaire de recherche en didactique de l'histoire est proposé en master, prioritairement aux étudiant·e·s de la finalité didactique. Les stages en didactique sont par ailleurs bien perçus par les étudiant·e·s et semblent bien fonctionner.

Cependant, si des efforts sont constatables, il demeure encore des freins. En particulier, il a été impossible de proposer une finalité spécialisée professionnalisante, à côté des finalités approfondie et didactique. Plusieurs raisons objectives expliquent cette situation, et les experts soutiennent la filière lorsqu'elle se fixe comme chantier prioritaire pour les années à venir d'organiser un programme cohérent de 30 ECTS susceptible de mieux préparer de futur·e·s historien·ne·s à certains secteurs du marché de l'emploi (musées et patrimoine, métiers du livre, médiation culturelle, savoirs critiques, etc.). Surtout, la finalité approfondie reste perçue comme la clef de voute du système pédagogique en H. Elle doit pourtant pouvoir composer avec la mise en place de nouvelles finalités susceptibles de davantage professionnaliser les parcours. La filière est parfaitement consciente des enjeux de professionnalisation : elle doit mener une réflexion pour mettre en cohérence les exigences de la formation et celles du marché de l'emploi, d'autant que la finalité approfondie semble ne pas être la seule voie d'accès possible au doctorat en Fédération Wallonie-Bruxelles : les experts soutiennent l'idée que toutes les finalités présentes et à venir dans la filière puissent ouvrir au doctorat et à un ensemble de professions. Ils recommandent en outre de formaliser une base de données des institutions ou des entreprises susceptibles d'offrir des stages,

pour constituer un réel réseau structuré, facilement accessible aux étudiant·e·s, et qui soit en relation avec la création d'un observatoire des métiers et des compétences prévue dans le plan stratégique de l'université.

Axe 4 H : Information et communication

Depuis 2013, la filière H a veillé à améliorer la circulation de l'information sur ses programmes et sur ses conditions pédagogiques. Notamment, un nouveau site internet départemental a été créé, puis adapté à la standardisation exigée par les autorités rectorales pour le rendre plus efficace encore. La communication externe, *via* les brochures et les réseaux sociaux, a elle aussi été revue.

Les experts saluent ces initiatives, et remarquent que l'outil internet pourrait être encore davantage exploité à des fins pédagogiques : le recours aux MOOCs, aux supports interactifs, à la diffusion de syllabi, la création d'espaces sur lesquels les étudiant·e·s peuvent intervenir et contribuer sont des outils qui permettraient non seulement de diffuser un contenu, mais également de dynamiser une pédagogie et pallier en partie, pour certains cours, l'hétérogénéité des publics étudiants présentant des prérequis différents.

De même, la filière se fixe comme objectif d'assurer un meilleur suivi de ses diplômé·e·s, à un, cinq, puis dix ans, par la construction d'outils d'enquête personnalisés et adaptés aux réalités des métiers d'historien·ne. Les experts déplorent cependant qu'aucune entente entre la filière et le service commun de l'université dédié aux *alumni*, les services Radius ou encore les associations d'ancien·ne·s n'ait pu être mise sur pied et que la filière attende l'improbable dégageant d'un mi-temps administratif supplémentaire pour s'engager dans le recensement de ses diplômé·e·s. Ces outils d'enquête seraient pourtant très utiles : les profils de carrière, la variété des métiers et des parcours de formation pourraient apparaître bien mieux et servir d'exemples aux étudiant·e·s qui désirent s'informer sur les débouchés professionnels possibles des programmes. La filière aurait intérêt à profiter de la nomination d'une professeure de ses propres rangs à la tête du pilotage du « groupe communication » de niveau facultaire, qui a pour mission de construire de nouveaux outils standardisés de communication. Le relai est tout trouvé pour harmoniser dans les années à venir les interactions entre enseignant·e·s, assistant·e·s, personnel administratif et étudiant·e·s à propos du site internet de la filière.

Axe 5 HAAM : Lisibilité des programmes et identité disciplinaire

Le département HAAM et tout spécialement ses masters ont fait l'objet d'une refonte générale depuis septembre 2016 en vue d'améliorer leur identité. Une simplification drastique des programmes, considérés notamment par le rapport d'évaluation externe de l'AEQES en 2013 comme peu lisibles, a pris en compte les modifications des programmes de bachelier préconisés par le décret Paysage et le basculement d'unités d'enseignement vers les programmes de master. L'offre de cours (UE) a été réduite, rendue accessible au plus grand nombre possible d'étudiant·e·s de la filière, toutes orientations confondues, et a ainsi permis de préciser l'identité disciplinaire de la filière. Ces mesures importantes trouvent un accueil favorable à tous les échelons, étudiant·e·s comme enseignant·e·s, même si, aux yeux des enseignant·e·s, une apparente dispersion dans l'identité de la filière n'est en rien une faiblesse, mais est dans les faits une force. Ils soulignent à juste titre la pluralité des méthodes, des contenus, l'interdisciplinarité — qui est bel et bien une marque de fabrique liégeoise : par exemple, la spécialité archéométrie, qui pourtant voit ses effectifs en baisse, constitue un réel atout de formation à l'échelle de la Belgique francophone, à la croisée des sciences exactes et des sciences humaines.

Les experts apportent leur soutien à cette politique de lisibilité et de reconnaissance des offres originales de formation dans le département : en particulier, ils soutiennent le chantier prioritaire de la filière de maintenir l'enseignement de l'archéologie médiévale et postmédiévale au sein du département des sciences historiques, enseignement fortement articulé au laboratoire du Centre Européen d'Archéométrie. L'habilitation attachée à l'orientation archéométrie du master de la filière est une spécificité liégeoise qu'il faut veiller à maintenir en Belgique francophone.

Axe 6 HAAM : Stages

La filière HAAM (dont la finalité didactique est moins fréquentée que celle du programme d'histoire) a beaucoup investi dans les stages professionnalisants, qu'elle sait orchestrer avec dynamisme et qu'elle développe dans le cadre d'une large politique de partenariats avec les institutions et les acteurs du secteur à Liège et même à l'échelle de la Belgique francophone.

Les experts veulent souligner la défense de l'enseignement de la Muséologie : cette finalité spécialisée a fait l'objet de difficiles discussions pour déboucher sur son maintien, avec rémunération des maîtres de stage et coordination administrative et scientifique. Le choix est positif et donne à la filière HAAM de Liège une identité bien caractérisée : le potentiel de collaborations entre l'ULiège et les institutions culturelles de Belgique s'en trouve renforcé.

Les experts soutiennent tout autant les projets de la filière qui consistent à développer les stages en archéologie préventive en collaboration avec le Service public de Wallonie (SPW) : ils soutiennent le chantier prioritaire de la filière visant à faciliter l'intégration des étudiant·e·s dans différents chantiers de fouilles, en Belgique mais aussi à l'étranger, afin de leur permettre d'expérimenter différentes méthodologies et d'intégrer les cercles professionnels dédiés. Le montage de chantiers-écoles est, à ce titre, une excellente solution pour concilier stages et opportunités d'embauche.

Axe 7 HAAM : Collaborations interuniversitaires, inter-facultaires et avec les autres organismes

Comme cela a déjà été évoqué plus haut, la filière HAAM est très soucieuse des débouchés de ses étudiant·e·s et elle sait multiplier les contacts, les stages et les démarches pour offrir des perspectives professionnalisantes à ses programmes. La collaboration avec les institutions culturelles de Belgique est une nécessité dans le cadre, par exemple, de la formation en muséologie et vaut modèle, et il faut encourager les projets de collaboration avec le SPW pour l'archéologie.

Les experts soulignent encore la mise au point d'une collaboration interuniversitaire relative à la musicologie. Les programmes de cours dans cette orientation incluent dorénavant des cours dispensés au Conservatoire de Liège pour les étudiant·e·s de bachelier et au Conservatoire de Liège, à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université catholique de Louvain pour la finalité approfondie du master (orientation musicologie). Les experts encouragent vivement la filière à soutenir le projet d'un master interuniversitaire en musicologie qui malheureusement, malgré les recommandations du rapport d'évaluation externe de l'AEQES de 2013, n'a pas encore pu être mis sur pied.

Les experts regrettent enfin que les coopérations internationales ne soient pas davantage mises en exergue. Par exemple, pour l'archéométrie, en difficulté en raison d'effectifs étudiants en baisse, mais pourtant essentielle à l'identité de la filière HAAM, on ne relève aucune mention de coopération non francophone. La place de la filière HAAM, de manière générale, dans l'échiquier des formations européennes en Art, en Archéologie ou en Musicologie reste à définir.

Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

Gouvernance

Les enseignant·e·s H et HAMM attachent une grande importance à la collégialité, ce qui confère aux filières une culture du débat, puis du consensus à partir duquel elles peuvent dialoguer avec le décanat et les autorités centrales. Il est d'ailleurs à noter que les rapports « verticaux » qui relient les instances (départements, décanat, niveau central) se sont nettement améliorés au courant des dernières années. Les experts saluent cette évolution, d'autant plus que l'élaboration actuelle du plan stratégique de l'université est effectuée en mettant sur pied des groupes de travail inter-facultaires et en tenant compte des visions stratégiques des conseils de faculté. Dans ce contexte le maintien d'une bonne communication entre filières et instances supérieures est essentiel.

Toutefois, les experts ont noté que les liens entre plans d'action départementaux actualisés et plan stratégique universitaire ne sont pas, à ce stade, explicites et évidents. Le plan stratégique 2017-2021 de l'université a établi des axes explicites, tel le développement du numérique. Si la nécessité de recourir aux outils numériques pour les supports pédagogiques figure parmi les objectifs départementaux, le lien entre ces deux niveaux stratégiques n'est pas visible et explicite. Les experts encouragent les filières à mieux aligner ces deux niveaux stratégiques, afin notamment d'harmoniser leurs actions avec les objectifs institutionnels (en terme d'orientations, d'échéances et de ressources, notamment).

Dans le même ordre d'idée, des ressources utiles aux deux échelons (central et départemental) pourraient davantage être mises en synergie. L'on pense notamment ici au réseau constitué par les *alumni* dont il a été question plus haut. Ainsi, il existe, à l'échelon central, un réseau identifié *d'alumni*. Or, les filières semblent ne pas pouvoir accéder aux données relatives à leurs ancien·ne·s étudiant·e·s à des fins d'enquêtes particulières (pourtant importantes pour le pilotage de la qualité de leurs programmes). Les filières envisagent donc aujourd'hui de constituer leur propre récolte de données pour constituer une base de données *d'alumni*, ce qui est en décalage avec un principe d'utilisation rationnelle des ressources en présence.

Les étudiant·e·s sont bien impliqué·e·s dans la vie des départements et de la faculté, participent aux prises de décision et contribuent à maintenir une bonne communication entre étudiant·e·s. À cet égard l'existence d'étudiant·e·s « moniteur·trice·s » rémunéré·e·s semble contribuer positivement au dynamisme des groupes. Les experts regrettent néanmoins que les parties prenantes externes (par exemple, les maitres de stage) ne soient pas davantage impliquées dans la gouvernance départementale et consultées à l'occasion des révisions des programmes. Ils encouragent les filières à prévoir, à des moments réguliers, de consulter et d'impliquer leurs partenaires extérieurs dans leurs réflexions stratégiques ainsi que sur l'évolution des programmes.

Lors de la visite, il est apparu que la mise en évidence de parcours cohérents et pertinents pour les étudiant·e·s (choix de ne pas ouvrir une finalité spécialisée en H ; difficulté de déterminer des prérequis et des corequis cohérents en fonction des UE ; etc.) était rendue plus complexe par l'existence de contraintes administratives fortes et par des règles particulièrement strictes d'approbation des parcours académiques. Le décret Paysage promeut la mobilité étudiante au travers d'une modularisation réglementée des unités d'enseignement et le déploiement de parcours d'études individualisés. Pour atteindre ces objectifs de mobilité et ne pas nuire à la cohérence et à la pertinence des parcours offerts, le comité des experts encourage l'université et les filières à identifier, en concertation avec les

services *ad hoc* en charge du respect des règles administratives, les marges d'autonomie dont disposent les départements, notamment en regard des mêmes programmes offerts dans d'autres universités de la FWB.

Démarche qualité

En 2013, lors de la première évaluation AEQES, le rectorat de l'université incluait un Vice-Recteur chargé des démarches qualité. Ce poste n'existe plus aujourd'hui, ces fonctions ayant été dévolues au Service de Management et d'Accompagnement de la Qualité (SMAQ) qui dépend directement du Recteur et qui bénéficie de l'encadrement du Conseiller au Recteur en matière de qualité de l'enseignement. À l'heure actuelle, le SMAQ est une cellule aux dimensions assez réduites, le système d'assurance qualité étant toujours en voie de construction. En effet, le plan stratégique de l'ULiège 2017-2021 prévoit de définir une politique institutionnelle de management de la qualité. Jusqu'à présent, le SMAQ a principalement œuvré à l'organisation d'évaluations externes complémentaires à celles organisées par l'AEQES et à accompagner les filières sujettes aux évaluations externes.

Ceci explique sans doute pourquoi, pour les deux filières, les démarches qualité ont été déterminées sans référence directe aux structures institutionnelles et aux Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG)⁴, ce qui prive les démarches entreprises d'une certaine visibilité (qui compte pour beaucoup notamment dans la négociation de partenariats internationaux).

Les experts notent que l'action du SMAQ portera davantage désormais sur le suivi et l'accompagnement des démarches qualité des sections. L'amélioration des relations entre les niveaux départements, décanaux et centraux de l'université devrait aussi aider les départements à s'ancrer davantage dans la future politique qualité institutionnelle. Les experts encouragent l'institution à poursuivre les efforts entrepris dans cette direction et à renforcer la visibilité interne et externe des démarches qualité. Ils constatent que, en l'absence d'une culture qualité et d'un système de management de la qualité actifs et opérants, les départements n'arriveront ni à appuyer leur prise de décision sur des indicateurs clé, ni à mesurer l'évolution de leurs programmes, ni à penser la manière de collecter les informations pertinentes de façon robuste. Des indicateurs gagneront donc à être formalisés, collectés de façon transversale et employés de façon régulière pour guider l'action et la prise de décision.

Ainsi, par exemple, le corps enseignant fait preuve d'un engagement total en ce qui concerne l'aide à la réussite et l'orientation des étudiant·e·s. Il évoque notamment de nombreux facteurs dont il pressent intuitivement qu'ils influencent la réussite des étudiant·e·s. La collecte et l'exploitation d'indicateurs relatifs aux taux d'échec, d'abandon et aux changements de cursus ou d'établissement devrait être la première étape d'une analyse fine des facteurs qui sont à l'origine de ces départs prématurés et du dégageant d'actions plus pertinentes encore. Si la collecte de données permet d'attester, par exemple, que la situation financière des étudiant·e·s a un impact fort sur leur réussite (des étudiant·e·s devant mener de front leurs études et un travail d'appoint) – hypothèse sur laquelle il n'y aujourd'hui, dans les filières, ni données ni consensus – des prises de décisions plus étayées pourront alors être envisagées dans les départements, que ce soit de rendre les programmes modulaires plus souples, d'accroître le recours aux outils numériques, d'adapter la pédagogie ou d'accorder des aides financières à celles et ceux qui en ont besoin. Les experts encouragent

⁴ http://aeqes.be/agence_references_recommandations_detail.cfm?documents_id=36 (consulté le 2 mai 2018)

donc les départements, la faculté et l'université à élaborer ensemble une méthodologie quantitative et qualitative apte à produire des données fiables et conduisant à des interventions plus efficaces.

En ce qui concerne les évaluations des enseignements par les étudiant·e·s (EEE), les experts ont pu constater que le taux de participation des étudiant·e·s reste faible. La prise d'avis des étudiant·e·s sur les UE se situe au cœur de la culture qualité. Les experts encouragent le Conseil de faculté et les délégués étudiants à poursuivre leurs efforts pour que l'EEE contribue au mieux à l'assurance qualité et à la planification stratégique des filières.

Plans d'action actualisés

La filière H a opté pour la continuité des axes stratégiques dégagés en 2013, mais accorde une attention accrue à l'importance de l'employabilité. Elle ne propose ni changements de direction ni initiatives radicales, son ambition principale, au moment de la visite de suivi, était de « survivre » à la prochaine réforme de la formation initiale des enseignants.

Quant au département HAAM, son action future portera nécessairement sur l'évaluation des programmes récemment modifiés, ainsi que sur quelques mesures destinées à assurer la viabilité de la musicologie et de l'archéométrie.

Globalement, ces prises de position, plutôt situées dans la continuité, sont pertinentes ; les experts recommandent que les filières assurent un suivi régulier de ces actions pour mesurer l'atteinte des objectifs. Ils attirent toutefois l'attention des filières : ces objectifs sont-ils suffisants ? Si une marge de progression considérable a pu être observée au cours des dernières années, les filières gagneraient à rester vigilantes et à adopter un comportement proactif face aux réformes annoncées. Les experts souhaitent insister sur le fait que les filières ont, dans ce contexte, intérêt à développer des visions stratégiques qui contribuent à asseoir leur positionnement interne (notamment en renforçant les liens entre les niveaux stratégiques départementaux, facultaires et institutionnels).

Conclusion générale

Les experts ont pu constater que les deux filières évaluées ont pris le temps de prendre en considération l'évaluation externe réalisée en 2012-2013, pour initier un processus de décision et de transformation. Pour autant, des modifications ont été enclenchées et les difficultés semblent identifiées, faute d'être toutes résolues. Si le contexte économique et les réformes récentes de l'enseignement supérieur en FWB n'ont pas nécessairement facilité l'innovation pédagogique, force est de constater que les deux filières ont été capables de proposer, sur certains points, des modifications substantielles et qu'un renouveau est perceptible dans l'ensemble des programmes.

La culture qualité, quant à elle, oblige aussi au même constat : difficile à mettre en œuvre, elle semble avoir trouvé pourtant une certaine reconnaissance et les filières commencent à s'en emparer pour améliorer leur visibilité et leur efficacité.

Les experts souhaitent encourager les filières dans cette voie.

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Le Département des Sciences historiques de l'Université de Liège dans ses deux composantes – Histoire et Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie – se plaît à reconnaître le caractère franc et constructif des échanges avec les experts lors de leur visite. Leur rapport en rend très bien compte.

Il se réjouit par ailleurs de la prise en compte de l'essentiel des demandes de correction proposées dans le droit de réponse de la filière.

Plus largement, le Département reconnaît l'effet très positif de cette évaluation de suivi sur la dynamique réflexive engagée au sein des filières.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Partie du rapport	Paragraphe ciblé	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité




L. GERREKENS, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres

Nom et signature du coordonnateur ou de la coordonnatrice de l'évaluation de suivi



E. GEERKENS, Président du Département des Sciences Historiques



T. MORARD, Vice-Président du Département des Sciences Historiques